



PROCÈS-VERBAL – 30^e assemblée générale annuelle

**30^e assemblée générale annuelle du CPA Duberger-Les Saules de Québec Inc.
tenue le mercredi 15 juin 2022 à 19h30, en ligne**

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Susie Tremblay, présidente du CPA Duberger-Les Saules de Québec Inc., souhaite la bienvenue aux membres et observateurs présents. Elle déclare l'assemblée générale annuelle (AGA) ouverte.

2. Vérification du quorum

Le quorum est atteint puisqu'il est composé du nombre de membres votants présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour de l'AGA du Club. Il est suggéré d'ajouter un point *Varia* après le point 10. *Affaires nouvelles* afin de confirmer les actions prises par le conseil d'administration 2021-2022.

Sur la proposition de Manon Bédard, appuyée par Chantal Landry, l'ordre du jour est adopté avec les modifications suggérées. Adoptée à l'unanimité.

4. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée annuelle

Comme le procès-verbal a été envoyé aux membres le 31 mai 2022 avec l'avis de convocation à l'AGA, il n'est pas nécessaire d'en faire la lecture.

L'approbation du procès-verbal de la 29^e assemblée générale annuelle, tenue le 15 juin 2021, tel que présenté est proposée par Karine Cyr, appuyée par Susie Tremblay. Approuvée à l'unanimité.

5. Dépôt des états financiers

La trésorière, Caroline Guay présente les états financiers. L'approbation des états financiers a été faite par résolution du conseil d'administration le 15 juin 2022. (Résolution 2021-2022-50).

6. Présentation des différents rapports

Les rapports des administrateurs ont été remis aux membres le 31 mai 2022 avec l'avis de convocation à l'AGA. L'approbation des rapports des administrateurs a été faite par résolution du conseil d'administration le 24 mai 2022 (Résolution 2021-2022-48).

7. Ratification des ajouts ou modifications aux règlements

S. O.

8. Nomination du vérificateur externe

Sur la proposition de Susie Tremblay, appuyée par Caroline Guay, monsieur Burt Brassard, comptable MBA, CPA et CMA, est nommé vérificateur externe du Club afin de procéder à la vérification des états financiers de l'organisme. Adoptée à l'unanimité.

9. Élection des administrateurs

Le conseil d'administration du Club est composé de 11 administrateurs. Le représentant des entraîneurs est élu chaque année pour un mandat d'un an par et parmi ses pairs. Les autres administrateurs sont élus pour des mandats de deux ans par les membres votants. L'élection de cinq postes a lieu chaque année, en alternance (cinq postes pairs aux années paires et cinq postes impairs aux années impaires), à l'occasion de l'assemblée générale annuelle, à même la liste des candidats soumise.

a) Représentant des entraîneurs

Manon Bédard a été élue par ses pairs à titre de représentante des entraîneurs pour l'année 2022-2023.

b) Postes des administrateurs

Cinq postes sont en élection et quatre membres ont posé leur candidature au moyen du bulletin de mise en candidature avant l'AGA : Marie-Lou Roeyaerts, Susie Tremblay, Véronique Blouin et Caroline Martin. Une demande est faite à l'assistance pour savoir si, parmi les personnes présentes, certaines seraient intéressées à devenir administrateur. Mélanie Brousseau se propose. Étant donné qu'aucune autre personne ne manifeste son intérêt, les cinq candidates sont élues par acclamation.

- Poste 2 : Marie-Lou Roeyaerts
- Poste 4 : Susie Tremblay
- Poste 6 : Véronique Blouin
- Poste 8 : Caroline Martin
- Poste 10 : Mélanie Brousseau

Manon Bédard ayant dû démissionner de son poste d'administratrice pour occuper le poste de représentante des entraîneurs, le poste 1 est devenu vacant. Il pourra être comblé en cours d'année. Le mandat de ce poste, comme celui de tous les postes impairs, se terminera à l'AGA 2023.

10. Affaires nouvelles

a. Confirmation des actions prises par le conseil d'administration 2021-2022

La confirmation des actions prises par le conseil d'administration 2021-2022 est proposée par Marie-Lou Roeyaerts, appuyée par Rolande Suppiger. Approuvée à l'unanimité.

11. Varia

Il y aura des séances de présaison les 22, 24 et 25 août 2022 en fin de journée à l'aréna Michel-Labadie.

12. Levée de l'assemblée

Le conseil d'administration remercie les personnes présentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est proposée par Susie Tremblay, appuyée par Manon Bédard. Approuvée à l'unanimité.

Présences :

Manon Bédard
Caroline Guay
Josée Perreault
Rolande Suppiger

Mélanie Brousseau
Chantal Landry
Sébastien Picard
Susie Tremblay

Karine Cyr
Caroline Martin
Marie-Lou Roeyaerts